

comme étant ses complices: Ernest Lepetit, 20 ans, rue de l'Alma, 106 et Gaston Koutsiakoff, serrurier, 19 ans, rue des Vigues. Tous les deux ont été arrêtés vendredi matin par la police de la sûreté en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Herment, juge d'instruction à Lille. Ils ont été conduits, à une heure, à la maison d'arrêt.

Une fois par an vous pouvez trouver un bon locataire "par chance" uniquement par chance, mais une annonce de demande vous le trouvera toujours au moment exact où vous aurez besoin de lui.

UN VOL DE JETONS DE COOPÉRATIVE. — M. Verin, juge d'instruction à Lille, vient de rendre une ordonnance de non-lieu en faveur du jeune Duponchel, âgé de 13 ans, qui, dernièrement, déroba, au préjudice d'une dame X., qui l'employait parfois pour faire des courses, 122 jetons d'une société coopérative.

Muni de ces jetons, Duponchel s'était rendu chez M. Dehoire, boucher, qui, ne connaissant pas leur origine, lui remit en échange une certaine quantité de viande.

La mère du jeune Duponchel avait indemnisé le boucher et ayant restitué les jetons à leur propriétaire, cette affaire n'aura aucune suite.

SIMPLEX, le plus parfait des appareils à jouer le piano. Vente et location, Maison SORPEL, 126, Grande-Rue.

L'ACCIDENT DE LA RUE DES PARVENUS. — Il y a environ deux mois, exactement le mardi 4 septembre dernier, entrant à l'Hôtel-Dieu, une jeune fille de 16 ans, Mlle Florentine Horlance, qui avait été très grièvement blessée à la suite de l'explosion d'un bidon à pétrole, dont elle s'était servie chez elle rue des Parvenus, 68, pour activer son feu.

Les plaies étendues qui recouvraient la plus grande partie du corps, avaient revêtu un caractère de réelle gravité qui durant un certain temps laissèrent craindre des complications qui eussent été mortelles.

Les soins qui lui furent prodigués à l'Hôtel-Dieu ont amené depuis lors une très grande amélioration, dans son état au point que la jeune fille, sur son désir express, a quitté l'Hôtel-Dieu pour rentrer dans sa famille. De longues semaines se sont encore nécessaires pour sa complète guérison. Il n'est point inutile de rappeler, aujourd'hui surtout que la jeune fille est hors de danger, le dévouement dont fit preuve en cette circonstance l'agent de sûreté Devigle et deux autres passants, MM. Fassein, marchand de quatre-saisons, rue du Tilleul, et Mulebeck, rue de Denain. C'est grâce à leur intervention immédiate que la jeune fille a eu la vie sauve.

TRAITEMENT DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'ARTÉRIO-SCLÉROSE. — La nature ne procède pas par bonds, la science encore moins, et ce n'est généralement qu'à la suite de tâtonnements multiples, de recherches longtemps stériles qu'un jour la science maîtrise de la vérité. Certaines affections malheureusement fort répandues, telles que les maladies du cœur et de l'artère, ont été soumises à des traitements aussi peu efficaces que variés. Sans médire du régime prescrit si en honneur, on est forcé cependant de reconnaître qu'il part d'un certain soulagement passager, ce moyen n'est pas radical pour la guérison de ces affections. Un savant médecin spécialisé dans les maladies du cœur et de l'artère, a découvert un traitement à un réel et rapide rétablissement. Tous les symptômes caractéristiques de ces affections, oppression, enflure, disparaissent dès les premiers jours du traitement. Pour être édifié sur ce nouveau traitement, il suffit d'écrire au Docteur Noble, 49, rue Sainte-Anne, à Paris, qui adresse franco sur demande une brochure et la marche à suivre pour le traitement. Consultations: Lundi, mercredi, vendredi, de 2 à 5 heures. 136224

UNE VIEILLE FEMME RENVERSEE PAR UNE AUTOMOBILE. — Dans la soirée de jeudi vers 8 heures et quart, un grave accident a failli se produire à l'extrémité de la rue de la Gare, vis-à-vis du café de M. Eckhout. Une vieille femme, Mme Marie Vannopen, âgée de 74 ans, regagnait son domicile avec ses enfants, son domicile rue du Fontenois, 109. Elle longeait le côté droit de la chaussée, quand arrivèrent, soudain, de la rue de l'Alma, un tramway et une automobile, appartenant à M. Jules Florin, courtier, boulevard d'Armentières, 120, et conduite par son fils.

L'automobile pour éviter le tramway, obliqua vers le trottoir et atteignit la pauvre vieille avant qu'elle eût eu le temps de se garer. L'une des roues du véhicule, après l'avoir renversée, lui passa sur la jambe gauche, et s'engagea même sur le trottoir. Il fallut le soulever pour dégager la malheureuse.

M. Florin la fit transporter aussitôt dans un estaminet voisin pour lui faire donner des soins et s'assurer qu'elle n'avait point été blessée sérieusement. Elle se plaignait de douleur à la jambe et au bras gauches, mais le docteur Desbonnets n'a relevé aucune blessure grave. Il lui a prescrit quelques jours de repos. M. Florin a rendu vendredi visite à Mme Vannopen, qui sera indemnisée par la compagnie d'assurances intéressée.

LA CHEMINÉE A VAPEUR qui doit desservir les services du chauffage et de l'éclairage du nouveau hôpital vient d'être terminée. C'est une construction gracieuse de 35 mètres de hauteur, et ornée de briques décoratives blanches produisant le plus heureux effet. Commencée le 24 août dernier, elle a été construite et achevée en deux mois par notre concitoyen M. S. Goffin, entrepreneur, rue de l'Épée, à Roubaix. 13608

CAFE DELATTE. Lecry-Dufresne, place Fossin, dimanche et lundi. Pour écouler de 6 à 7 heures. 13666

L'ALMANACH VERMOT est paru, en vente à la Librairie de « Journal de Roubaix ». 13616

ABATTOIR DE ROUBAIX. — Demain dimanche, vente de viande stérilisée. 13616

EXPOSITION DE TOURCOING. — Maison Coupleux, 5, rue Carnot. — La Maison Coupleux met en vente cette semaine, tous les pianos et instruments ayant été exposés, avec un rabais considérable. 11437

QUE TOUTS CEUX QUI SONT FATIGUÉS de prendre sans résultat des médicaments pour combattre la constipation, ne se découragent pas! Un emploi régulier du PAIN NORMAL FRANÇAIS les guérira facilement. (Voir aux annonces). 12454

AGENDAS DE BUREAUX POUR 1907 En vente à la Librairie du Journal de Roubaix.

CROIX

UNE MAISON DE CAMPAGNE CAMBRIOLÉE Les malfaiteurs ont commis un nouveau méfait. Cette fois ils se sont attaqués à une maison de campagne qui, pour quelques instants, n'avait pas de gardien. Ils ont fracturé la porte de la cave et se sont dérobés emportant une cinquantaine de bouteilles de champagne et de vins fins.

Jeudi soir, vers 6 heures, M. Arthur Chastelain, jardinier de la maison de campagne de M. Eugène Maize, de Roubaix, qui est situé rue Verte, entre l'Église civile et le vélodrome, s'était rendu chez ses parents au Nouveau-Roubaix pour prendre son repas, laissant l'habitation momentanément seule.

Une heure plus tard, à son retour, il fit une tournée d'inspection dans la pièce pour s'assurer que rien d'anormal n'était passé pendant sa courte absence. En contournant le château qui se trouve dans le fond du parc, à quelques centaines de mètres de la rue, il remarqua que la porte de la cave, près du perron de la maison, était ouverte.

Un carreau de cette porte avait été brisé. Il y avait aucun doute que des malfaiteurs s'y étaient introduits. M. Arthur Chastelain se rendit immédiatement chez l'un des plus proches voisins, M. Ernest Cambier, qui tient l'estaminet Au petit Roubaix. Ce dernier revint avec lui au château, en même temps que deux autres voisins, MM. Catrice frères.

En descendant dans la cave, ils constatèrent que la porte du caveau aux vins avait été fracturée. Au milieu de la pièce se trouvait un tas de petit bois qui avait été récemment cassé et placé dans un panier au champagne. Ce panier avait disparu.

On suppose que les malfaiteurs ont été sans doute dérangés puisqu'ils n'ont pas poussé plus loin leurs investigations. Le jardinier a immédiatement téléphoné à la police de Roubaix, et des agents n'ont pas tardé à arriver, mais ils n'ont pu scruter les environs; les voleurs étaient déjà loin.

Le panier disparu a servi à emporter les bouteilles que les malfaiteurs ont encore pris soin d'enrouler de vêtements. Vendredi matin, le jardinier a levé dans le jardin potager deux bouteilles de champagne vides. On croit que les voleurs ont pénétré dans le parc en escaladant la haie qui clôture le jardin dans la direction de Beaumont.

LANNOY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni, vendredi soir, à huit heures à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Alfred Joly, maire.

Étaient présents: M. Agache, Bourgeois, Duvost, Deladrière, Desbrière, Henri Desbrière, Édouard Delaporte, J. B. Lefebvre, Nys et Seys.

À l'ordre du jour: MM. Sautoulet, adjoint, Célestin Bétrémieux, Édouard Delattre et Jean Verrier.

En ouvrant la séance, M. le maire déclare être satisfait de constater que la grève de conseillers municipaux a pris fin.

On se souvient que la précédente réunion n'a pu se faire faute d'un nombre suffisant de conseillers.

Puis l'on passe à l'ordre du jour.

Reception des grands travaux communaux. — L'assemblée accorde définitivement un certain nombre de factures et mémoires ayant trait aux travaux communaux qui ont été exécutés dans la ville, à savoir: Canalisation des eaux potables, parcs, trottoirs, etc.

À l'ordre du jour: MM. Sautoulet, adjoint, Célestin Bétrémieux, Édouard Delattre et Jean Verrier.

En ouvrant la séance, M. le maire déclare être satisfait de constater que la grève de conseillers municipaux a pris fin.

On se souvient que la précédente réunion n'a pu se faire faute d'un nombre suffisant de conseillers.

Puis l'on passe à l'ordre du jour.

Reception des grands travaux communaux. — L'assemblée accorde définitivement un certain nombre de factures et mémoires ayant trait aux travaux communaux qui ont été exécutés dans la ville, à savoir: Canalisation des eaux potables, parcs, trottoirs, etc.

À l'ordre du jour: MM. Sautoulet, adjoint, Célestin Bétrémieux, Édouard Delattre et Jean Verrier.

En ouvrant la séance, M. le maire déclare être satisfait de constater que la grève de conseillers municipaux a pris fin.

On se souvient que la précédente réunion n'a pu se faire faute d'un nombre suffisant de conseillers.

mi à 1 h. 30, près de « Vallières » un journalier, François Lemaire, 29 ans, demeurant rue des Longue-Haines, 138, à Roubaix. Il était ramené de son lit de café vert, valeur 6 fr. Le jeune homme sera dirigé sur Lille ce matin samedi.

LA VACCINATION aura lieu, aux dates et heures ci-après: dimanche 4 novembre, à l'école des filles, de dix heures à midi; mardi, le dimanche 11 novembre, à la mairie, de dix heures à midi. On rappelle que la vaccination est obligatoire au cours de la période de la vie, ainsi que la revaccination au cours des années et vingt-cinquième année.

LA FRAUDE. — MM. Paas et Trimes, préparés des douanes de la brigade mobile de Roubaix, ont mis en état d'arrestation, vendredi matin à cinq heures, dans la rue Courrier, à Alfred Voet, 25 ans, navion, rue de Hoop, 3, à Roubaix, et Charles Dehainin, 18 ans, peigneur, rue de Nantes, 121, à Tourcoing. Tous deux étaient porteurs, avec un troisième individu qui a réussi à prendre la fuite, de 24 kil. de café vert étranger, valeur 72 fr. Ils ont été inculpés à la gendarmerie de Lanoy; leur transfert à Lille aura lieu ce matin samedi.

ROUBAIX-AUTOMOBILE. — Des fabricants. Téléphone 604. Agence exclusive des Automobiles Corro. Location d'Autos avec chauffeur. 9308-1

WATRELOS

LA DÉMISSION DE M. LE DOCTEUR LEPLAT A été acceptée par M. LE PRÉFET DU NORD. — Par décision du 31 octobre, M. le Préfet du Nord a accepté la démission de M. le docteur Leplat, maire de Watrelos. Cette démission, qui remonte au 15 août, est aujourd'hui définitive.

Il y aura donc incessamment des élections pour compléter le Conseil municipal: un conseiller doit être élu au Crémier en remplacement de M. Raimbaud, décédé; quant à la première section, où M. Leplat fut élu en même temps qu'il était à la Vieille-Place, c'est à l'Administration préfectorale qu'il appartiendra de décider s'il y a lieu de la compléter; dans l'affirmative, il y aurait un conseiller à élire à la Place.

LA PHARMACIE de garde, le dimanche 4 novembre, est celle de M. Mercier, rue Pierre-Catteau.

LE CERCLE HORTICOLE de Watrelos organise pour les dimanche 4 et lundi 5 novembre, en son local, 6, rue du Baren, une grande exposition de fleurs, fruits et légumes.

TOURCOING

L'INSPECTION SANITAIRE. — Pendant le mois d'octobre, il a été présenté au service de l'inspection sanitaire pour l'abattoir: 516 bœufs, 215 vaches, 46 moutons, 3 chèvres, 433 porcs, 5 chevaux. Aux Halles Centrales, on a dressé la statistique suivante: espèce bovine, 50,803 kilos; veaux, 7,999 kil.; moutons, 3,552 kil.; porcs, 22,717 kil.; jambons fumés, 3,123 kil.; mardé, 25,130 kil.; monies, 1,800 kil.; huîtres, 25,130 kil. Il a été saisi, à l'abattoir, 430 kilos de viande de boucherie, et 260 kilos de cheval; aux Halles Centrales, 534 kilos de poisson, et 270 kil. de moules.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES GORDONNIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES. — Le président de la section de la rue de la République tiendra dimanche 4 novembre, une réunion plénière de la Corporation, sous la présidence d'un délégué de la Chambre syndicale de Lille.

Parmi les questions abordées figureront la hausse des cuirs et la vente aux frontières.

La réunion aura lieu au Café du Commerce, 68, rue Nationale, à 6 heures et demie du soir.

MANIFESTATION PATRIOTIQUE. — Parmi les sociétés qui prirent part jeudi à la manifestation organisée au cimetière de la Croix-Rouge de vant le monument des soldats morts pour la patrie, une erreur a fait mentionner l'Harmonie des Francs. C'est la fanfare « Les Amis Réunis » qu'il fallait lire.

CAMBRIOLEUR SURPRIIS. — M. Eugène Petit, peintre, rue du Tilleul, cour du Lion-d'Or, rentrait à son logis accompagné de sa femme jeudi après-midi, après avoir visité les cimetières. Quand il pénétra dans sa salle à manger sa surprise fut grande de se trouver face à face avec un individu de mauvaise mine portant une casquette rabattue sur les yeux. Avant que M. Petit eût eu le temps de demander des explications à l'intrus, ce dernier avait bondi, renversant presque sa femme et le bousculant. Il s'enfuit par la porte donnant sur la rue, avec une célérité qui rendait toute tentative de poursuite inutile.

Le cambrioleur fut relégué et transporté par des passants dans la maison de M. Deconinck.

M. le docteur Huriez mandé en hâte avant constaté que dans sa chute, le pauvre homme s'était démis l'épaule gauche, fit transporter le malade à l'hôpital par la voiture d'ambulance.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Vendredi après-midi à 4 heures un voyageur en bicyclette, M. Nicolas Loeillet, 30 ans demeurant à Lille, 232, rue de Paris, est tombé d'une attaque d'épilepsie sur un trottoir en face de la maison de M. Deconinck, fleuriste rue du Hare.

M. Loeillet fut relevé et transporté par des passants dans la maison de M. Deconinck.

M. le docteur Huriez mandé en hâte avant constaté que dans sa chute, le pauvre homme s'était démis l'épaule gauche, fit transporter le malade à l'hôpital par la voiture d'ambulance.

EXPOSITION DE TOURCOING. — Maison Coupleux, 5, rue Carnot. — La Maison Coupleux met en vente cette semaine, tous les pianos et instruments ayant été exposés, avec un rabais considérable. 11438

AMNISTIACTION POUR IVRESSE. — Le garde-champêtre Dumortier qui passait jeudi soir vers sept heures, rue de Brues-Zabais, devant chez le dentiste, a vu un sieur Louis Noël, 56 ans, domestique, rue de Lille; il a vu une charrette qui passait et il a constaté un acte de police le domestique ivre. Ce dernier a été relâché le lendemain matin après s'être vu dresser procès-verbal pour ivresse.

PORTRAITS SOIGNÉS, 3 francs, 51, rue des Saussaies, Tourcoing.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Alfred Desbrière, 16 ans, élève, rue de Roubaix, 100, a été blessé au genou gauche, Docteur Desbrière; deux semaines, au H. François. Il est absent, dégrèvement que de Mont-Laux, à Watrelos, à la suite de la chute de l'index gauche mutilée par la dent d'un peigne de cardé. Docteur Beuque; cinq semaines.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMBIEMENT ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

LILLE

L'AFFAIRE DU BUREAU DE RECRUTEMENT Ainsi que nous le faisons prévoir dans la note que nous avons publiée récemment, l'autorité militaire est saisie de l'affaire Netesen, soldat à l'école-majeur, attaché au bureau de recrutement, inculpé, en la nuit, d'avoir, par des grattages, fait bénéficier des réservistes de saits ou de dispenses. Il en a été ainsi ordonné parce que plusieurs civils sont mêlés à cette affaire. Le dossier a été remis entre les mains de M. Doléat, juge d'instruction.

DANS LA PRESSE. — Le Progrès du Nord publie les lignes suivantes: « Le groupe de radicaux qui avaient fondé le Petit Nord, il y a un an, ayant décidé dans une assemblée d'actionnaires tenue à Lille, le 23 octobre dernier, d'abandonner la publication à la fin du même mois, M. Debière et la rédaction qu'il dirigeait ont cessé d'y collaborer depuis deux jours. Toutefois, le propriétaire de cette feuille, en dit-on, revendiquant la possession pour continuer à faire éditer le journal par l'imprimerie du Réveil du Nord. Le nom de M. Debière, qui figurait dans la manchette du Petit Nord avec le titre de directeur politique, en a disparu hier. »

Quant au Petit Nord, il est absolument muet; il n'a pas publié un mot pour expliquer ces modifications.

LE DRAME AU VITRIOL DE PIVERE. — On se souvient peut-être du drame qui se déroula rue de Poiffiers, le 6 août dernier, une femme Maillard, épouse Desfosse, alors que son mari était endormi lui versa sur la figure le contenu d'un flacon de vitriol. Le malheureux fut longtemps en traitement à l'hôpital St-Sauveur et en sortit dernièrement presque aveugle.

L'épouse coupable a été soumise à l'examen du médecin légiste qui conclut à une responsabilité limitée, la femme Desfosse étant sujette à des crises épileptiques. M. Herment, juge d'instruction, chargé de cette affaire, prendra incessamment une décision qui mettra fin à l'instruction de ce drame.

INCENDIE DANS UNE BRASSERIE. — Un incendie déclaré dans l'importante brasserie-malterie E. Dehaye, 282, boulevard Victor-Hugo. En attendant l'arrivée des pompiers, le personnel de la brasserie se mit en devoir de combattre l'incendie. Il avait réussi à l'éteindre à l'aide de seaux d'eau et un tuyau d'arrosage quand parurent les pompes de la rue Malus.

Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de francs. On ignore la cause de ce commencement d'incendie.

UNE IMPORTANTE SAISIE DE CIGARETTES. — Le capitaine de douanes Baret a saisi dans la voiture du sieur Ghislain, messager, faisant le service entre Lille et Mouchin, 4,000 cigares, d'une valeur de 2,200 francs. L'attelage a été mis en fourrière.

CHIRURGIE-DENTISTE. — P. de Collège, Roubaix Extractions sans douleur MALADIES DE LA BOUCHE

Convois Funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille MULLIEZ-DEMESMAEKER qui par oubli, n'auraient pas reçu de notification de décès de Monsieur François MULLIEZ, décédé à Croix, le 29 novembre 1906, à l'âge de 16 ans et 3 mois, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 5 courant, à neuf heures et quart du soir et au cimetière de la Croix-Rouge, le mardi 6 courant, à dix heures et quart du matin, en l'église Saint-Martin, à Croix, où se réuniront à quatre heures et quart, rue du Trécard, 7, à neuf heures un quart.

— Il y aura prière à assister à l'Obit du Mois qui sera célébré le lundi 5 décembre, à neuf heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille HONORE-DUMORTIER qui par oubli, n'auraient pas reçu de notification de décès de Monsieur Louis-Henri HONORE, ancien fleuriste de coton, ancien Conseiller municipal, ancien Conseiller prud'homme, ancien Président du Conditionnement, décédé à Roubaix, le 31 octobre 1906, dans sa quatre-vingt-douzième année, muni des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 5 courant, à neuf heures et quart du soir, en l'église Saint-Martin, à Croix, où se réuniront à quatre heures et quart, rue du Trécard, 7, à neuf heures un quart.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Sacre-Cœur, à Roubaix, le lundi 5 novembre 1906, à huit heures et quart du soir, en la chapelle de Monsieur Henri-Désiré-DESESSA, brasseur, ancien Conseiller municipal, membre du Conseil de Fabrication de la paroisse du Sacre-Cœur, époux de Marie-Léonie LEMAITRE, décédée à Roubaix, le 10 novembre 1906, dans sa 66e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de notification de décès, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — Notre-Dame. — Le rétablissement des dames des Conférences de Saint-Vincent de Paul établies à Roubaix, s'ouvrira à Notre-Dame le lundi 5 novembre, à 4 heures 1/2. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 7 heures à 10 heures, et à 4 heures 1/2, le samedi 10, messe à 7 heures, avec allocution. Le prélocuteur de la soirée est M. l'abbé Trézier. Il traitera de « Devoirs de la vie chrétienne et des obligations spéciales qu'imposent aux fidèles la crise et la persécution que subit l'Eglise de France. »

— Le dimanche, il est toujours là, — dit Mme Bourasse.

— Et bien! je viendrai un dimanche.

Jeanne repartit alors de sa commande et demanda que les mille kilos de bois lui fussent livrés le lendemain.

Puis elle sortit avec le fils de M. de Favresse et ils se séparèrent presque aussitôt, ne voulant pas s'exposer à être de nouveau vus ensemble.

Cette rencontre avait versé un baume bienfaisant sur le cœur de la jeune fille.

Elle se sentait maintenant plus forte pour résister aux tentatives de son père et elle était sûre d'être réellement aimée.

Lucien se félicita de l'heureuse inspiration qu'il avait eue, mais son bonheur s'assombrit à la pensée de sa longue séparation qu'il avait encore à subir.

L'idée de désertir revint encore à son esprit.

Jeanne n'aima pas pour me suivre à l'étranger s'il le faut, — se dit-il avec conscience. — Nous nous marierons avec bien un Belge ou un Suisse devant le consul de France!

Saint-Sigisbert. — Dimanche 4 novembre, communion générale pour les jeunes filles des réunions dominicales; à 7 heures, communion générale des garçons qui ont fait leur première communion cette année. À l'issue de la grand-messe, procession en l'honneur de Trés-Saint-Sacrement, Vêpres à trois heures suivies de la procession des âmes du purgatoire.

Jeudi 8, à huit heures, messe solennelle du Très-Saint-Sacrement. À 6 h., salut de réparation nationale. Vendredi 9, à 6 h., chapein de la Croix. Tous les samedis à 7 h., messe en l'honneur de Notre-Dame du Espérance Secours, suivie des recommandations et invocations.

Sacre-Cœur. — Demain dimanche, communion générale des Enfants de Marie.

Depuis le 1er novembre les enterrements de l'après-midi ont lieu en semaine à 3 h. 1/2, les baptêmes à 4 heures 1/2.

Saint-Joseph. — Dimanche à la messe de 7 heures, communion de jeunes filles des Sacre-Cœur, et de la deuxième division du patronage Sainte-Marie et de toutes les jeunes filles du Patronage des Saints-Anges. Exposition et procession du Très-Saint-Sacrement à la grand-messe.

Après la messe de 9 heures, les enterrements auront lieu, pendant la semaine, à 3 h., les baptêmes à 4 h. 1/2.

Trés-Saint-Rédempteur. — Dimanche 4 novembre, communion générale des jeunes filles. À la grand-messe, exposition et procession du Très-Saint-Sacrement. Le soir, à 4 heures, réunion mensuelle des Tertulaires de Saint-François Basset.

À partir du lundi 5 novembre, les saluts seront chantés tous les jours, à 6 heures.

Il est rappelé que la messe de 9 h., le dimanche, est exclusivement réservée aux enfants des écoles. A moins d'un motif sérieux, les grands personnes ne peuvent y assister, à cause du manque de place.

Saint-Jean-Baptiste. — Dimanche à la messe de six heures, communion générale des jeunes filles qui ont fait leur première communion avant 1904. À 10 h., exposition et procession du Très-Saint-Sacrement.

TOURCOING. — Paroisse de Notre-Dame de Lourdes. — Congrès Eucharistique. — Dimanche prochain 4 novembre aura lieu le Congrès eucharistique. La cérémonie s'organise dans les meilleures conditions et l'on compte sur un grand succès. Le nombre des travaux qui seront traités et la valeur des adhésions que l'on reçoit. Ce Congrès est exclusivement réservé aux femmes et aux jeunes filles de toutes conditions. Les hommes auront leur tour le dimanche 5 décembre, mais ils sont priés d'assister à la cérémonie de clôture qui aura lieu le dimanche 4 au salut de 4 heures.

LA FÊTE DES MORTS A Roubaix

Un obit solennel a été célébré, vendredi, à neuf heures, en l'église de la Madeleine, à la mémoire de sept victimes de la catastrophe survenue le 1er octobre à la filature de MM. Biéme Motta et Cie, rue d'Alger. L'assistance était fort nombreuse.

A Horn

Comme les années précédentes, un service solennel à l'intention de tous les morts de la commune, a été célébré vendredi matin, à dix heures, en l'église paroissiale. À l'issue de la cérémonie, M. le curé s'est rendu au cimetière escorté des fidèles où il a béni les tombes.

CARANTÉ CONTRE L'EXTRACTION ET L'INGESTION DE COFFRES-FORTS GRUSON. 21, rue Royale 1364

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal s'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Les abonnements et la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing

Roubaix, le 2 novembre 1906.

Monsieur le Directeur du « Journal de Roubaix ».

Permettez-moi d'exprimer de vos colonnes pour démontrer une fois de plus avec quel sang-froid la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing abuse du public.

Il est parvenu une demande d'abonnement, sur une formule « ad hoc », dix jours au moins avant le 31 octobre, en stipulant (suivant la formule imprimée), que je désirais retirer ma carte au kiosque de la place de Roubaix, et que mon contrat n'était pas renouvelé.

Je me suis présenté à l'endroit indiqué le 31 octobre, vers dix heures du matin, et le contrôleur, après avoir cherché ma carte en vain, me déclara que ma carte ne se trouvait pas dans le tas.

Désireux d'entrer en possession de ma carte qui me permettait de me rendre, jour férié, j'envisai un express à onze heures du matin, au siège de l'exploitation, 45, Grande-Rue; et, cent heures après, et me dit que ma carte est bien dans le tas, mais qu'elle n'est pas encore prise, la personne chargée de la signer étant absente et ne devant pas revenir avant trois heures: en conséquence, il n'y a qu'à retourner, 45, Grande-Rue, à quatre heures, pour retirer la carte. Mon convoi s'ajouta que trois personnes se trouvaient en même temps que lui au bureau des Tramways, pour le même motif.

Enfin, à quatre heures, ma carte put être retirée. M. le Directeur, n'aurait pas dû, et non au kiosque de la Grande-Place, ainsi que je l'avais demandé.

Ne résulte-t-il pas,